

une dépense; vous ne pouvez la déduire de votre revenu en calculant vos impôts sur le revenu». La société doit payer 34c. de plus le baril en redevances à l'Alberta. Comment le ministre des Finances peut-il dire: «La redevance que vous payez à la province de l'Alberta ne sera en aucune façon déductible à titre de dépense d'affaires». J'estime que la Chambre a droit à certaines explications du gouvernement. Pourquoi suit-il cette politique? Le gouvernement doit nous expliquer son étrange revirement d'attitude face au pétrole acheté au Canada.

Je ferais remarquer qu'alors que les Américains s'efforcent de passer d'une situation de dépendance à l'égard du pétrole étranger à l'autonomie, le Canada semble faire le contraire. Le président Ford espère amener les États-Unis à l'autonomie en matière de production pétrolière d'ici 1980. Le premier ministre du Canada semble vouloir rendre notre pays dépendant du pétrole étranger d'ici 1982. Le plan américain, appelé «projet indépendance», prévoit que par de meilleures mesures de conservation et l'exploitation de réserves de pétrole non encore entamées, les États-Unis pourront, d'importateur qu'ils sont, devenir un exportateur de pétrole.

Que se passe-t-il au Canada? Vendredi dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a laissé prévoir un avenir complètement différent pour le Canada. Il a rendu public un rapport pessimiste de l'Office national de l'énergie qui soutient que le Canada n'aura pas assez de pétrole pour répondre à ses propres besoins dans 7,3 années et que nous dépendrons des importations de pétrole dans un avenir assez rapproché. D'ici huit mois, le gouvernement aura changé tout à fait d'avis à ce sujet. Lorsqu'il a comparu devant le comité permanent des ressources nationales et des travaux publics en mars dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré ce qui suit à propos du pétrole:

● (1710)

Nous aurions un approvisionnement de 10 ans, ce qui veut dire que pendant cette période de 10 ans, l'offre pourrait adéquatement répondre à la demande canadienne.

Un an plus tôt, il avait déclaré:

Nous pourrions continuer à assurer nos exportations et à répondre à l'expansion du marché canadien pendant encore 10 ans et même davantage.

Le document «Une politique énergétique pour le Canada» publié par le ministère en 1973 mentionnait constamment des approvisionnements de pétrole de 15 ans. On signalait que ces chiffres ne comprenaient pas le pétrole des sables bitumineux et des réserves du grand Nord. Qu'a-t-il pu arriver aux réserves de pétrole du Canada en moins d'un an? Y a-t-il eu des fuites? Quelqu'un a-t-il percé notre baril de pétrole d'un coup de pied? Je ne le pense pas. Le gouvernement a un comportement étrange. Il y a peut-être eu une erreur de calculs, mais je ne le crois pas. Selon moi, le gouvernement a adopté son attitude actuelle à l'égard du pétrole pour cinq raisons bien précises. D'abord, le gouvernement a l'intention d'augmenter le prix du pétrole de \$6.50 à \$8.50 le baril ou plus. Comment pourrait-il proposer une augmentation de ce genre sans prétendre au préalable que nos réserves de pétrole sont maigres? L'industrie a déclaré qu'il fallait augmenter les prix avant de poursuivre les travaux de prospection; les prix vont donc augmenter. Cela signifie que nous devons payer sept ou huit cents de plus pour un gallon d'essence.

Deuxièmement, le Canada aimerait réduire ses exportations de pétrole aux États-Unis. Il est sûrement plus facile

Le budget—M. Stevens

d'expliquer la réduction si l'on peut dire tout d'abord aux Américains: «Sincèrement, les amis, nos réserves de pétrole aussi s'épuisent. Nous aimerions bien vous aider, mais vous comprenez la situation». Troisièmement, le gouvernement compte établir sa nouvelle société de la Couronne—et il faut dire qu'il aime les sociétés de la Couronne—que l'on désignera sous le nom de Pétro-Canada. Elle s'occupera activement d'exploration des gisements pétroliers. On pourrait mieux en justifier l'existence en insistant sur la baisse des réserves pétrolières et en signalant que cette nouvelle compagnie d'État est indispensable, si l'on veut trouver de nouveaux gisements. Mais ce ne sont là que des balivernes, selon moi. Pétro-Canada ne saurait résoudre de façon appréciable nos problèmes en matière de réserves pétrolières.

Quatrièmement, le gouvernement n'a à peu près rien fait pour favoriser la conservation de nos ressources. Il n'a établi aucun programme à part le maigre programme publicitaire d'un million de dollars proposé récemment. Il n'a établi aucun programme pour remédier à la situation actuelle, c'est-à-dire que nous utilisons à mauvais escient une bonne partie de nos ressources énergétiques. Je pense que cette attitude, en ce qui concerne les réserves pétrolières, vise à préparer le public à une sorte de programme de conservation. Le gouvernement veut que les gens cessent de croire que le pays dispose de ressources énergétiques à peu près illimitées. Bref, je pense qu'il juge bon de parler de pénurie des ressources afin de pouvoir lancer un programme plus efficace de conservation de l'énergie.

La cinquième raison, c'est que d'après les précédentes prévisions sur les réserves pétrolières, l'exploration aboutirait comme par le passé à la découverte de nouveaux gisements, correspondant à peu près, en quantité, à la consommation annuelle de nos ressources de gaz et de pétrole. Mais par suite de l'indécision du gouvernement et des querelles avec l'industrie et les provinces pétrolières, les installations de forage ont commencé à disparaître depuis près d'un an de nos champs pétrolifères. Les découvertes de nouveaux gisements se font rares et les autorités commencent enfin à s'inquiéter. D'où le sombre tableau que l'on connaît.

Il est regrettable que le Canada, qui possède tant de richesses naturelles et de si grandes ressources, soit dirigé par un gouvernement qui peut se permettre de mal administrer les ressources dont nous disposons. Il n'est pas nécessaire que nous dépendions des importations de pétrole étranger. Si nous en arrivons là, la faute doit en retomber sur un seul gouvernement et un seul groupe de notre pays: le gouvernement libéral de M. Trudeau, qui dirige le pays depuis 1968 sans prendre les décisions qui s'imposent.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: J'aimerais maintenant aborder un autre aspect fâcheux du budget, la question du logement. Comme les députés le savent, le nombre de mises en chantier diminue énormément. Nous avons un nouveau ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson). Quand on lui a demandé ce qu'il en pensait il a répliqué que ces gens prédisaient peut-être une diminution du nombre de mises en chantier, mais que c'était à lui de prouver qu'ils avaient tort. J'espère que le ministre entreprendra au plus vite son programme pour prouver que leurs prévisions sont fausses. Ni le ministre ni le budget ne nous propose une mesure législative quelconque qui amènerait ces gens à douter du bien-fondé de leurs prévisions antérieures de désastre pour l'industrie du logement au Canada.